



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 70244

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les conditions réduites de la gratuité des musées et des monuments historiques pour les enseignants des écoles qui sont limitées aux professeurs en arts plastiques alors que, dans l'ensemble, des professeurs sont amenés à dispenser des cours intéressant les arts plastiques. Il lui demande s'il ne juge pas utile d'étendre cette gratuité à l'ensemble des enseignants du primaire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70244

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 981

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)